

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 26 septembre 2022

Délibération n° 202209-04

NOTE MOBILITE ERASMUS – DOCTORAT 2022-2024

Dans le cadre du programme Erasmus+, Normandie Université a reçu une subvention de 72655 euros, pour une durée de 26 mois à compter du 1 juin 2022 au 31 juillet 2024. Les doctorants inscrits dans un établissement membre de Normandie Université et les personnels de Normandie Université.

Normandie Université lance un appel à candidature pour une mobilité à destination des doctorants des établissements ESR normands. Les modalités de participation au programme Erasmus+ ont été assouplies : les doctorants peuvent dorénavant s'engager pour des périodes de mobilité physique courte ou longue.

Le pôle international de Normandie Université sera responsable du suivi du projet et de la complétion des dossiers des doctorants.

Procédure de paiement

Le pôle international fait signer 3 certificats (ci-joints) et transmet ces trois certificats à l'agence comptable pour paiement comme suit :

Deux versements/mobilité seront effectués :

- Un premier de 70% du montant total conditionné à la transmission à l'agence comptable de la « notification d'attribution » et le « certificat administratif pour le paiement d'une bourse de mobilité – Paiement 1- 70 % ».
- Le solde sera versé au doctorant et conditionné à l'envoi à l'agence comptable du « certificat administratif pour paiement 2 - solde. »

Montant mensuel

La fourchette relative aux montants mensuels pour une mobilité d'étude ainsi que le montant supplémentaire pour les mobilités de stage (150 euros) sont fixés par le programme Erasmus+.

Chaque établissement bénéficiaire d'une subvention Erasmus+ doit fixer le montant mensuel attribué aux doctorants en mobilité sortante dans la fourchette donnée par le programme.

Le calcul choisi est d'ajouter 150 euros au montant moyen mensuel.

Ci-dessous le tableau récapitulatif par destination.



Montants attribués/doctorant

Mobilité physique de longue durée (2 à 12 mois)

| groupe | Pays de destination | Montant mensuel pour mobilité d'étude | Montant moyen étude + 150 euros (stage) | Montant attribué/mois en euros |
|----------------------------|--|--|--|---------------------------------------|
| 1 coût de vie élevé | Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Partenaire région 14 | 310-600 euros | 455+150 | 605 |
| 2 coût de vie moyen | Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Partenaire région 5 | 260-540 euros | 400+150 | 550 |
| 3 coût de vie bas | Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie | 200-490 euros | 345+150 | 495 |

Les montants des mobilités physiques de courte durée et les forfaits voyage pour les doctorants sont fixés par le programme Erasmus+ 2021-2027.

Les montants journaliers et les montants des forfaits voyage pour les personnels sont fixés par le programme Erasmus+ 2021-2027.



Le Conseil d'Administration approuve les montants mensuels par doctorants et personnels de Normandie Université attribués en mobilité longue dans le cadre du programme Erasmus+ (convention 2022).

Résultats des votes

Nombre de votants : 42

Pour : 37 voix

Abstention : 2 voix

Ne se prononce pas : 3 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 26 septembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE

